



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts :

Mme Chantal Brunner
Conseillère communale, cheffe du dicastère de la jeunesse
et de l'enseignement
☎ 032 886 43 50

M. Romuald Babey
Directeur de l'école Jean-Jacques Rousseau
☎ 032 886 44 25

Nomination de M. David Hamel au poste de directeur-adjoint du Cercle scolaire du Val-de- Travers

Le Conseil communal, lors de sa séance du 25 novembre 2015, a nommé M. David Hamel au poste de directeur-adjoint pour les années 7 à 11 Harmos de l'école Jean-Jacques Rousseau, poste devenu vacant à la suite de l'engagement de M. Romuald Babey en qualité de directeur.

Agé de 40 ans, marié et père de trois enfants, domicilié à Môtiers, M. Hamel a commencé sa carrière d'enseignant à l'école Jean-Jacques Rousseau à Fleurier en 2000, en qualité de titulaire de classe de 10 Pp, puis de 11 Pp depuis 2005. Notre nouveau directeur-adjoint est très impliqué dans notre cercle scolaire puisqu'il a mis en place le journal de l'école, animé le club de lecture ainsi que divers projets informatiques. Féru de sport pour avoir pratiqué du football et du hockey, il organise avec un collègue le camp d'Ardèche pour les élèves qui terminent leur scolarité obligatoire. Il est également engagé dans diverses sociétés locales et s'implique activement dans les comités de ces dernières.



Monsieur Hamel dispose de toutes les compétences pédagogiques attendues, eu égard aux défis importants à relever dans le cadre de la mise en place de la réforme du cycle 3. Ses qualités managériales et son sens de l'organisation, tout comme ses qualités d'écoute et sa recherche du dialogue avec tous les intervenants de l'école sont également salués.

L'entrée en fonction du nouveau directeur-adjoint est fixée au 1^{er} janvier 2016, le temps de trouver un ou des remplaçants pour les périodes d'enseignement qui sont à repourvoir du fait de son accession à la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau.

Le Conseil communal se réjouit de l'arrivée de M. Hamel au sein de l'équipe de direction de notre cercle scolaire qui est à nouveau au complet et lui souhaite plein succès dans la réalisation des missions qui l'attendent.

Val-de-Travers, le 1er décembre 2015

LE CONSEIL COMMUNAL

